429
no. 13

ADVIS A MONSIEVR LE PRINCE.

M. DC. XV.

430.

duplicate,
not cataloged

431

ADVIS A MONSEIGNEVR le Prince.

MONSEIGNEVR, 37.e piece.

QVICONQVE veut gaigner le prix doit franchir la carriere. Les plus beaux commencemens ne sont à rien comptez s'ils ne sont suiuis. C'est la fin qui couronne l'œuure. Vostre grandeur meuë d'vn iuste desir, d'vn zele ardent de voir cest Estat reprendre sa forme, & le lustre que vingt annees d'vne entiere paix luy auoit acquis sous l'heureuse conduicte de deffunct nostre grand Roy. Et que quatre ans de mesme repos luy ont terny sous les ieunes ans de nostre Prince son fils. Auroit tant supplié & tant fait, que pour aduiser aux moyens de son restablissement. Sa Maiesté auroit trouué bon de conuoquer l'assemblee des trois Estats de son Royaume (remede salutaire à ses maladies desesperees) Vostre grandeur a fait vne action digne du rang que vous y tenez, & de la pieté d'vn Prince si proche de sa couronne. Toute la France Monseigneur, vous en a l'obligatiō. Comme celuy qui luy auez procuré le bien, par le moyen duquel elle espere recouurer la vigueur qu'elle a perduë, & se reuoir encore en nos iours. Aussi florissante qu'elle ait oncques esté, à vostre grande gloire & à l'honneur & grandaur de

noſtre Roy : Mais comme ce n'eſt pas tout de donner le plan à l'ouurage ſi on ne baſtit deſſus. Auſſi ne vous ſera-ce pas aſſez d'auoir preparé la voye de ſon bon heur à noſtre France, ſi vous ne tenez main, que ceux qui ſont ordonnez pour la y conduire le facẽt fidelemẽt Car il ſeroit à craindre qu'eſtãt deſtournee du chemin, ou par la malice ou par l'ignorãce des guides, elle tombaſt en vn precipice plus dangereux que celuy duquel vous l'auriez penſé retirer. Qui feroit qu'au lieu des benedictions que vous deuez attendre d'vn ſi noble deſſein, voſtre grand nom courroit fortune d'en ſouffrir intereſt au contraire.

Or Monſeigneur, ie ne vous dy pas cecy ſans cauſe. La voix publicque retentit par tout, que ceſte aſſemblee ſi authentique ne peut rien produire de bon à noſtre France; d'autant que toutes les roües dont ceſte machine eſt compoſee, ne ioüent que par les meſmes reſſorts qui ont alteré les meſures publiques. Et quels deux points principaux de ſa conuocation, les Deputez ont reçeu dés l'entree le reſultat des reſolutions qu'ils en doiuent prendre. L'vn, portant deffences expreſſes de toucher à l'ordre du gouuernement & conduitte des affaires. L'autre de commandement precis de demander pour

principal article de leurs cayers, l'accomplissement des alliances d'Espagne. Si bien que n'ayans libres leurs mouuemens pour deliberer sur ces matieres. Il est à craindre que l'Estat n'en souffre, & que vostre grandeur n'en reçoiue le contentement qu'elle s'en estoit promis. Cela, Monseigneur, donne à tous les gens de bien qui viuent en cet Estat, vne fieure continuë & vne crainte qui n'aura point de cesse qu'ils ne voyẽt vostre grandeur remettre la main à cet ouurage pour le redresser à son plan naturel, & luy redonner la forme & les mesures qu'il doit auoir. Ce sont les vœux de toute la France, Monseigneur, qui vous supplie & vous coniure tres-humblemẽt que vous ressouuenant des protestations publiques par vous cy-deuant faites, de vos sermens solennels deuant la face de Dieu, & du rang que vous tenez en cest Estat. Tesmoins sans reproche, de la deuotion que vous auez à sa gloire. Il vous plaise reprendre courageusement le soin de ce bel œuure & veiller à ce que les ouuriers ne s'escartans de l'architecture publique. Ils tendent au but general du restablissement du bastiment, vnique dessein de leur conuocation.

A cela, Monseigneur, i'ose vous semondre de tant plus fort qu'y estãt interessé deu-

blement cõme François, & voſtre ſeruiteur, ialoux de la gloire de mon pays & de mes Princes. Ie penſois eſtre deſerteur de ma patrie, & de ce que ie dois à voſtre grãdeur, ſi ne pouuant contribuer de la main à cet edifice, ie ne le faiſois au moins de la langue, ſeul inſtrument de quelque efficace qui me reſte, pour vous rememorer ce que vous deuez à cet Eſtat, & vous eſtre teſmoin & organe des affectiõ publiques deſirees de vous en ceſte action. Eſtant ce que vous luy eſtes vous luy deuez amour, & cet amour requiert de vous vn ſoin particulier de ſon bien, de ſon repos, de ſa gloire, de tant plus qu'outre les obligations naturelles, vous vous y eſtes engagé librement par vos promeſſes ſans autre ſemonce que de voſtre zele. Ce trauail, Monſeigneur, ſera grand: Mais la vertu paroiſt en la difficulté. S'il eſt grand, il vous ſera glorieux, ayãt vn obiect ſi meritant qu'eſt l'ordre & la paix d'vn ſi grand Eſtat. Trauail toutefois qui ne vous peut eſtre infructueux: Car ſi ceſte franche volõté vous lie ſi eſtroictement à ce deſſein, ſes redeuãces vers vous luy ſeront de tant plus fort & plus eſtroictes. Si bien que de ceſte chaine d'amour & de deuoir de vous à luy & de luy à vous vous ne pouuez que receuoir, luy beaucoup de bien vous beaucoup de gloire.

Et quant à cela, Monſeigneur, vous ne pourrez eſtr eſmeu par ces liens naturels de pieté à la patrie, ſi le deuez vous au paticulier intereſt que vous y auez & de bien & d'honneur? Puis que Dieu vous a fait naiſtre Prince; Prince du ſang de France, & encores entres ſes Princes, le premier. Qu'il vous a fait naiſtre capable de porter couronne. Ceſte couronne, la premiere du monde; Ne vous ſont ce pas des éguillons preſſans pour vous induire à vous oppoſer de voſtre pouuoir à ces torrans de confuſion qui l'emportent? Penſeriez vous vous garentir en ſon naufrage? Comme les Pilotes ſont emportez à trauers des eſcueils par la violence d'vne bouraſque de mer & s'y perdent: Auſſi font les Princes ordinairemẽt dans les deſordres de l'Eſtat, ſi de bonne heure ils n'en deſtournẽt l'orage. Et ſi encores vous n'eſtes aſſez eſmeu par la conſideration du bien, ne le deuez vous pas eſtre de l'honneur? Qui doit appeter la gloire que ceux qui ſont nez de condition glorieuſe? Appartient il qu'aux Aigles de regarde fixement le Soleil? Vos vœux & proteſtations infinies y ont ſi fort intereſſé voſtre hõneur, qu'il en receura ſans doute vn eſchec, ſi vous ne faite voir à tout le monde que vous n'auez pas moins de ſolicitude & de courage pour bien acheuer que

vous auez eu pour bien commencer. Pensez vous que vos ennemis ne feissent profit de vostre refroidissemẽt,& qu'ils demeurassent muets dans vostre silence ? Mais le font-ils? Comment le feroient-ils veu qu'ils font parler les murailles ? N'oyez vous pas ce qu'ils disent desia (impudemment toutefois?) que vous estes capable d'entreprendre non d'executer ? Que vous estes plein de propositions, vuide de resolutions ? Langues de viperes qui ne cõsiderẽt pas que vos actiõs sont sujectes à vne puissance superieure, à laquelle le deuoir & le respect vous commande de vous submettre & laisser le cours libre à ses volontez. Voudroient-ils point que violentant toutes choses, vous feusiez autheur de nouueau scandale. Et en suitte ample subiet à leurs calomnies? Ne sçauent ils pas que les affaires ont leurs âges, qu'ils les faut prendre en leurs temps & que la precipitation les ruine? Qu'à eux soit la violence & à vous la iustice. Qu'ils continuent leurs artifices, & vous vostre silence iusques à ce que la saison vous conuie de parler & de faire. Cette saison, Monseigneur, approch. Vous auez iusques icy sagement & prudemment laissé libres aux ouuriers les conferences de leurs desseins, & l'assemblage de leurs materiaux. C'est à la fonte de la chose qu'il vous faudra

contribuer

contribuer de voſtre ſoin, de voſtre conſeil, de voſtre courage. La où tous les vœux de la France vous conuient, où voſtre pieté vers elle vous inuite;Et la où elle eſpere vous voir genereuſement combattre. Le vice par voſtre vertu, la paſſion par voſtre zele, & le deſordre par voſtre prudence.

Si ceſte action n'eſtoit publique, ſi de ſa nature elle n'auoit la liberté de dire ce qui la bleſſe, ſi noſtre Roy par ſes patentes ne l'en auoit auctoriſee. A l'aduanture ſeroit-il, ſinon iuſte, au moins tollerable de luy impoſer des loix & captiuer ſes deliberations. Et à voſtre grandeur flechiſſant ſous la puiſſance de ſes arreſts, de n'auoir la bouche pour ce, que ſa Majeſté l'auroit fait: Mais eſtant compoſee des trois ordres de cet Eſtat, & que par les loix fondamentales d'iceluy, il leur eſt permis de dire franchement ce qu'ils eſtimẽt luy ſeruir. Que par lettres authentiques publiees en mil endroicts, ſa Majeſté leur permet le libre vſage de leur aduis & de leurs plaintes, il ne ſeroit pas ſeulement iniuſte de les leur empeſcher: mais impie, & à voſtre grandeur bien fort reprochable de s'en taire. Penſez que ces procedures extraordinaires ne peuuent auoir leurs mouuemens dans la volonté de noſtre Roy: mais qu'elles en ſont conuerties, qu'elles en ſont deſguiſees afin

de leur donner paſſage. Que ſon âge encore tendre, ne luy permet de ſe roidir à ſes conſeils par vne entiere & parfaite cognoiſſance qu'il aye de leur valeur : mais que la paſſion de leurs autheurs ſe ſert de ſa bouche comme d'vn alambic pour en mieux diſtiler l'amertume, & ſous les accidens d'vne douce potion y noyer le cœur de ſon Eſtat & ſoy meſmes. Si nous le cognoiſſons, le pouuons nous taire ſans crime? Et vous Monſeigneur, ſur tous autres qui auez & l'auctorité de le dire &l'[illegible]cez pour le faire. Si vous n'en eſtes eſmeu du deuoir, ſoyez le au moins de compaſſion? Pauure Prince à qui rien ne deffaut que le temps. Admirable en eſperance ſi les graces naturelles que Dieu luy a departies, eſtoient ſecondees de la fidelité de ſes ſeruiteurs: Prince auquel le meſme Dieu a reſerué la gloire pour compagne de ſa vie, ſi la malice du ſiecle ne l'en deſtourne. Qui a puiſé dés le ventre les riches ſemences de la vertu de ſes parens (Comme de deux abyſmes) pour l'ornement de ſon Diademe : Mais que l'infidelité, l'auarice & l'ambition des hommes de ce temps ſous les faux viſages d'amour, de prud'hommie, & de bien publicq taſche d'eſtouffer, taſche d'oprimer. C'eſt à vous, Monſeigneur, de luy en deſcouurir la fraude, la luy faire voir, la luy faire taſter.

Asseuré que Dieu qui a tousiours eu vn soin particulier nos Roys & cest Estat, donnera à vos parolles efficace de persuasion, luy ouurira l'oreille pour vous entendre & le cœur pour vous croire. Si bien que de commun accord remedians à tous ces menquemẽs, il ramenera sans doute ces violences aux plus salutaires aduis de tant de graues personnages qui honorent de leur presence cette congregation. Et si vous ne le faictes qui l'entreprendra? quelle saison attendez vous plus opportune? Quelle occasion plus riante? sçauez vous pas qu'elle est chauue, & que si elle passe vostre vie peut estre s'escoulera auant que vne pareille se rencontre. Ce que vous pouuez faire apresent auec iustice ne se pourroit cy apres sans violence. Puis que vous auez procuré ce bien à nostre France, n'auez vous pas interest qu'elle en iouisse? C'est vostre gloire. Ouy mais direz vous quel honneur d'entreprendre sans succez? A quoy ceste entremise? A vous descharger au moins, Monseigneur, du blasme que vous pourriez encourir par vostre silence. A illustrer de plus en plus vostre n[illegible] à la posterité comme celuy d'une autre Cassãdre qui auroit preueu le mal se seroit mis en deuoir d'y donner ordre; Mais que le malheur du siecle n'auroit voulu seconder. Prestez, Monseigneur, prestez à la

France vostre langue & vostre courage. Pensez vous que dans vne si notable assemblee il n'y ait pas nombre de gens de bien, de courage vrayement François, qui n'ont autre caractere empreint sur le cœur que le lys. Et qui tres-volontiers se mettroient au hazard d'vne disgrace pour le bien public & la descharge de leurs conscience ? Qu'il n'y ait point entr'eux de ces Fabius Maximus, de ces Attillius Regulus, qui preferent à leurs vies & aux commoditez de leurs familles les conseils vtiles à la patrie ? Et que ces personnages quelques promesses particulieres qu'ils puissent auoir faites, se voyans apuyez de vostre auctorité ne resilissent courageusement à ce qui sera de mieux, sçachans pour maxime veritable que les mauuaises promesses ne sont pas tenables. Et s'ils ne le font, malheur sur eux. Tesmoignage asseuré du renuersemẽt de ce pauure Estat: Car le sens s'esmousse & rebouche quand le destin empoigne les hommes au colet, disoit vn Ancien. Dieu blesse le sens à ceux de qui la diuersité s'approche. Et Iob, Quand Dieu veut affliger vn Estat, il emmeine despoüillez les Conseillers & met hors le conseil des sages, il destache le lien des Roys & leur sangle les reins, il oste la parolle aux homme diserts, & soustrait le conseil des anciens. Il espend le mespris sur les Princes, & lasche la cein-

ture des forts. Il oste la veuë aux chefs de la terre. Au moins aurez vous à contentement, Monseigneur, d'auoir contribué ce que vous deuez à cet ouurage, & quoy qu'il tarde le mal estant arriué, vostre prudence & sagesse sera recognuë & regrettee (mais à tard) & face Dieu que ie sois trompé. Neantmoins il vous est necessaire de le tenter, si vous aimez l'Estat, la grandeur de vostre Roy, & vostre honneur propre: Car si toutes choses demeurent en l'estat qu'elles sont. Qu'aura seruy ceste congregation que pour auctoriser dauantage le desordre, & se seruir d'elle pour establir de tant mieux les mauuais conseils les couurant de l'auctorité publique? Pour guerir les maladies du corps humain. On se sert de medecins experts qui en puissent recognoistre les causes & y donner les remedes propres. De mesme pour redonner à cet Estat malade sa premiere santé. Est il necessaire d'vser de l'experience de ceux que nous sçauons le pouuoir faire par les tesmoignages qu'ils ont rendus de leurs suffisances, extirpant dés la racine les motifs par vne purgation conuenable: Car comment le voudroit on soullager si on luy laisse l'vsage libre de ses appetits deprauez, & des conseils de ceux mesmes qui l'ont porté à la desbauche? En peu moins de cinq cens, Nous auons veu

deux ſaiſons en ces affaires, l'vne floriſſante, opulante, tres-bien reglee, & tellement que dés le commencement de l'annee on voyoit iuſques à vn ſol la recete & deſpence ordinare de l'Eſtat, & le fōdz qui reuenoit de bon toutes charges payees, fonds tres-grand. On voyoit les deniers des receptes & des fermes ſi bien reglez qu'il ne s'y faiſoit comme point de nonualleurs. Toutes les aſſignations ſi bi acquittees aux termes qu'elles valoient deniers comptans. Auſſi l'Eſtat en eſtoit ſplandide, craint & redouté de tous. A preſent vn deſordre par tout ſi extreme qu'il n'y a tantoſt plus de forme. Les deniers des receptes alterez : les fermes ſinon diminuees au moins la plus part ruynees par la ruine des fermiers: & pour auoir preferé en icelles des hommes de neant à ceux qui les euſſent bien maniees cōme ſi l'on n'euſt viſé qu'à ſe venger des directeurs precedans par vne apparance de plus grand menage & de ſoulagement public en la deſcharge de partie des droits d'icelles au profit du peuple ſans diminutiō du prix, ſans neantmoints en auoir bien conſideré la fin & la peine que ce ſeroit ſi la faute de fonds & la neceſſité des affaires requeroit de reſtablir ce qu'ils ont ruiné, qui fera qu'au lieu de les auoir augmentees on les verra ſans doute venir au rabais. Les aſſignations de l'Eſpargne

en tel eſtat, qu'elles ſont inutiles a ceux qui les ont, qu'en perdãt le tiers ou la moitié pour eſtre payez du reſte: & ainſi fonts manquant, porte ouuerte a nouueaux Edits, ſubcides, creation d'offices, & ainſi l'Eſtat exposé à la meſme ruine & neceſſité qu'il eſtoit il y a trẽte ans, & à la meſme fortune qu'il a couru. ceſt à vous, Monſeigneur, de vous repreſenter ces choſes & les exagerer en ceſte aſſemblee afin de les raimener à l'ordre le meilleur par la conſideration des deux temps. Choix qui ſera de tant plus aiſé à faire, qu'en l'vn nous auons pour patron noſtre deffunct grand Roy qu'on peut dire auoir porté dans leſcrein de ſon eſtomach les plus reſolues & veritables maximes de bien reigner.

Sage en conſeil & vaillant au combat.

Qui nous empeſchera donc de ſuiure vne guide ſi excellente & nous conformer à ces methodes? la multitude eſt mere de confuſion ſpecialement es affaires de finance. Celles de France ſont tellement liees & enchaiſnees que la conduite en eſt bien plus aiſee es mains d'vn ſeul que de pluſieurs, outre l'incommodité des parties ayans affaire à tant de teſtes. Ceſt aduis ne ſera pas receu de tous les adminiſtrateurs mais ſuffit qu'il le ſoit comme il ſera des gens de biẽ d'entr'eux qui quit-

teront tres vollõtiers leur particulier intereſt pour les neceſſitez publiques, & en tout cas ſuffit il eſt neceſſaire, & que ſa Majeſté l'ait agreable, mais d'autant, Monſeigneur, qu'il pourra arriuer que pour rabattre ce grand effort que vous ferez ſans doute pour le bien de cet eſtat au changement de l'ordre eſtably aux affaires. On voudra pour accommoder toutes choſes & vous repaiſtre de quelque apparence de contentement choiſir vn milieu vous intereſſant en ceſte conduicte. Cela eſtant vous deuez conſiderer qu'en ce fait il n'eſt pas tant queſtion de vous y donner la part qui vous y eſt deuë, comme de trouuer vn moyen par lequel l'Eſtat puiſſe reprendre ſon luſtre & ſa vigueur. Au moins eſt-cela le but ou vos proteſtations & vos deſirs ont tẽdu des le commencement. Si voſtre qualliré vous permettoit de vous donner le trauail re quis en vne charge ſi penible qui ſera celle de ce reſtabliſſement, Certes Monſeigneur, toute la France auroit a ſingulier contentement de voir voſtre grandeur chargee de ce faix, & ſ'en ſentiroit infiniement ſoulagee, ſur les aſſeurãce qu'elle à tres certaines de voſtre affection & capacité : Mais s'il eſt expedient pour elle il ne le ſeroit pas pour vous meſmes, vous deuez euiter qu'il ne ſoit dit que vous n'ayez trauaillé que pour vous. Et que

ces rumeurs passées n'ayent eu pour-object que vostre consideration particuliere, C'est la c'est la, vostre interest, de faire voir à tout le monde que vous n'auez esté porté en cet action que de l'amour que vous auez pour vostre Roy & son Estat, que pour luy vous faites litierre de vostre particulier: Mais que vous n'en auez point Que vostre fait propre ne vous touche que par le sien : Car ainsi le laisant en arriere, vous l'aduances. Vous faictes vn coup d'Estat à vostre gloire, & luy donnez les aisles qui porteront la memoire de cet action à noz nepueus pour estre celebree comme la plus Auguste de vostre vie.

Si vous gaignez ce poinct, Monseigneur, il vous sera facile de venir à l'autre qui touce les alliances d'Espagne. Puis que vous ferez aysement paroistre le preiudice qu'elles feroiēt à l'Estat. Dont les raisons son si fortes & en tel nombre que qui ne les voit pas ne voit pas le iour & faict des nuicts en plain midy, raisons tant de fois representees par tant & tant d'esprits veritablement embrassez de l'amour de la patrie, que les rebattre seroit importun & les repeter innutille. Outre

que ie me ſoubmettrois volontiers à toute rigueur, que ſi les voix libres des Deputez eſtoient recueillies ſur ce ſubiect, il ne s'en trouueroit pas de dix l'vne qui les approuue. Et paſſeray plus outre, que ſi celles de tous les ſubiects du Roy y pouuoient eſtre receues, il s'en trouueroit ſi peu pour l'accompliſſement qu'elles ne vaudroient pas la peine d'en faire ligne de compte : Et quand nous n'aurions autre conſideration que le naturel de ces peuples. Cela nous ſeroit il pas vn aſſez fort moyen pour n'en ſouhaitter la communication? ſuperbe, audacieux, Nous prompts & violens, ennemis capitaux de ces vices? Eſt-il poſſible que pour donner vne femme à noſtre Roy, & vn mary à Madame. il nous les faille prendre des mains de ceux qui depuis cent ans ne trauaille qu'à noſtre ruine & qui penſent en icelle baſtir les fondemens d'vne Monarchie de l'Europe? Qui ne ſe ſont iamais occupez qu'à nous harſeler, ſoit par guerres ouuertes ou inteſtines, qu'aucun lien de parante le n'apeu retenir de le faire. Qui ne ſe ſont pas contentez de voyes de faict: mais y ont adiouſté toutes ſortes d'attentats ſur les vies de nos Roys. Bref qui n'ont eſ-

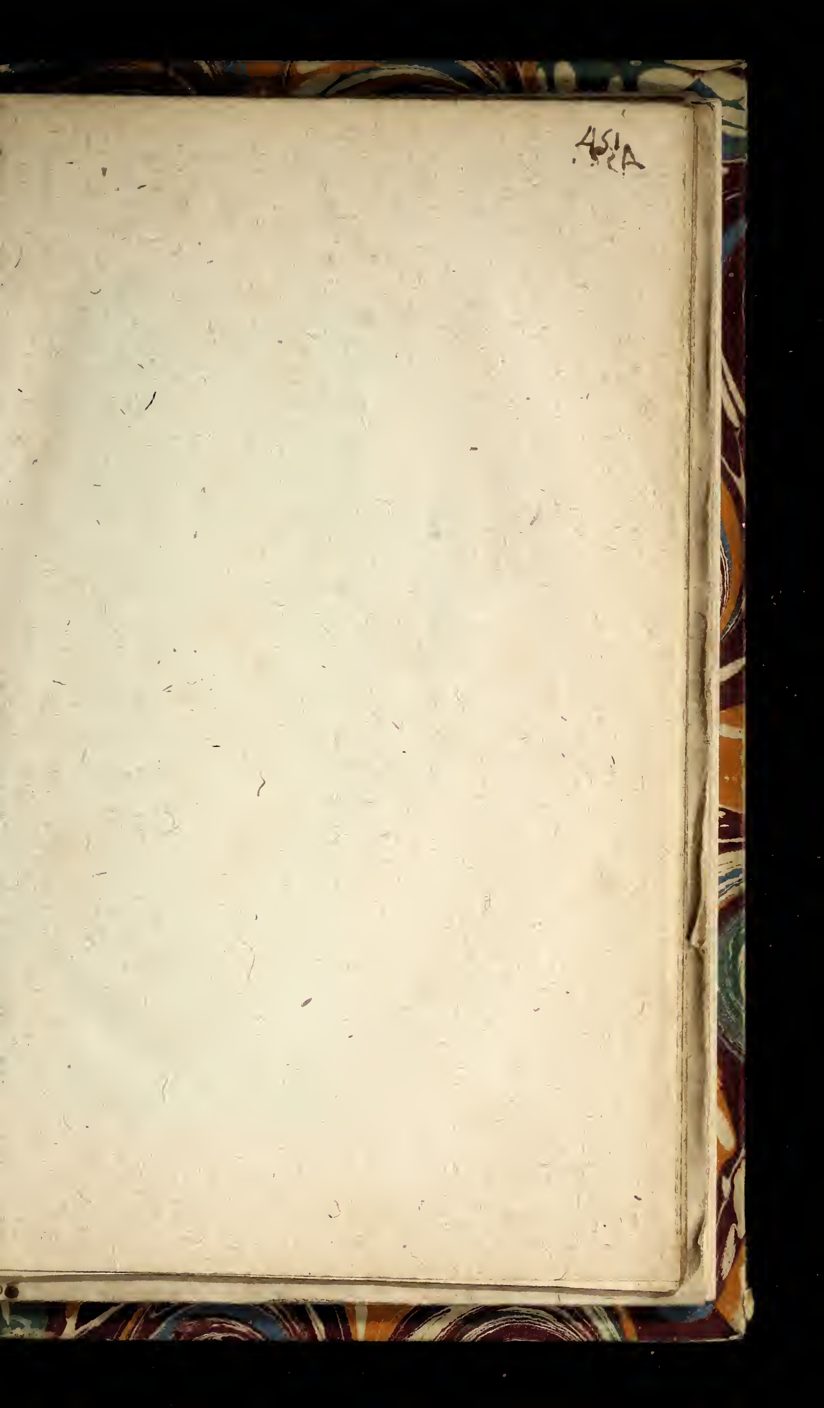
pargné aucun moyen pour contenter ou leur haine ou leur ambition. N'y a-il plus de maiſons ſouueraines au monde qu'il faille paſſer par ceſte neceſſité de recourir à noſtre ennemy pour nous donner des Princes qui nous commandent ? Que nous baiſions à la bouche ceux qui nous voudroient auoir deuorez ? Qui nous ont deſpouillez de noſtre bien, & ne beent qu'apres ce qui nous reſte ? Miſerables que nous ſommes, nous voyons le gouffre & nous nous precipitons dedans. Serons nous touſiours miniſtres des paſſions de nos voiſins ? Voulons nous eſtre ſi charitables de nous perdre pour eſtablir leurs affaires ? Ne void on pas que ces conſeils ont paſſé les Alpes pour venir à nous? Et bien que pour les rendre plauſibles & receuables, on n'ait peut eſtre repreſenté que l'egalité des aages & des maiſons & l'ẽtretenemẽt de la paix entre ces Princes. Neantmoins les Autheurs n'ayent aſſez d'artifice Ces alliances eſtans plus noüees) de perſuader de nouueaux deſſings & conſeiller de nouuelles entreueues à Bayonne auſſi funeſtes que celles de ſoixante cinq auant que de donner la forme au baſtiment. On poſe les fondemens

& puis on bastit dessus. Les sages de ce monde en font autant en leurs desseins. Ils embarquent ceux qu'ilz veulent tromper par des apparences specieuse, & apres les auoir engagez ensortes qu'ils ne s'en puissent desdire, ils les mainēt peu a peu à l'extremité qu'ils veullent, ou ils trouent en fin le precipice de leur ruyne. Bon Dieu que diroit à present nostre grand Roy, Ce grand Prince, qui mourant nous auoit laissé tant de beaux preparatifs a la gloire, tant de vestiges certainspour aller droictement au temple de paix, il en voyoit si tost entre nous la piste effacee la memoire esteincte? & que ceux es mains de qui il les auoit deppoſez facēt ce tort à sa vertu preferant des aduis contraires, de faire vne offrande souëfue à son ennemy de ce qu'il auoit de plus cher, & priuer par ce moyen sa geniture de la gloire de vēger sur luy les offenses de son pere & les sienes? d'auoir laissé vn ieune MARS au monde auquel auec la naissance il auoit donné le courage & la passion d'aller hardiment reprendre sur la teste du rauisseur ses courrones rauies & neantmoins qui sous les apas d'vn mariage hors de saison inegal en tant de sortes on luy en veille destourne l'occasion? Monsei-

gneur ces actions sont publiques aussi sont les Roys. Toute la France a interest particulier de contribuer aux mariages de ces Princes,de ses ieunes Princes,si elle participe à leurs maladies ne le doit elle pas a leurs contentemēts? Vous deuez donc Monseigneur, tenir la main puis que ceste resolution est vn des points principaux de la cōuocation desdits trois Estats,qu'il ne se passe rien de violent,& que soubs ombre de la demande qui en pourroit estre faicte par les cahiers des prouinces suiuans les commandemens qui en ont esté faits aux deputez, ou les delais qu'ils en pourroient faire à l'arbitrage de sa Majesté. Ou pour mieux dire des autheurs de ses conseils.On ne passe cet article,sans autre aduis:mais faire en sorte qu'il soit meuremēt deliberé sur iceluy en plaine assemblee d'Estats. Afin que la deliberation estant faite selon les loix, la determination en soit suiuie,au grand bien de l'Estat à l'honneur de nostre Roy, à la gloire & descharge de vostre Auguste nom.

FIN.

450.r



A52.